

Plan de mobilisation des parties prenantes

Date 24/08/2018

Subvention du CEPF TUN-108562

WWF Mediterranean- North Africa

Intitulé du projet :

**Conserver les plantes patrimoniales de Dar Fatma et Garâa Sejenane en Tunisie
Preserve heritage plants of Dar Fatma and Garâa Sejenane in Tunisia**

Lieu du projet : Tunisie

Garâa Sejenane & Réserve naturelle Dar Fatma

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire : WWF Mediterranean- North Africa
2. Intitulé de la subvention: Conserver les plantes patrimoniales de Dar Fatma et Garâa Sejenane - Tunisie
3. Numéro de subvention: TUN-108562
4. Montant de la subvention (en USD) : 179 238 \$
5. Dates proposées pour la subvention: 01/10/2018 au 30/09/2021
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé: Garâa Sejenane & Réserve naturelle Dar Fatma - Tunisie
7. Date de préparation de ce document: 24/08/2018
8. **Introduction:** Cette section devra décrire brièvement le projet, notamment les éléments de conception et les problèmes sociaux et environnementaux potentiels. Lorsque cela est possible, inclure des cartes du site du projet et de ses environs.

Pour le site de Garaa sejenane, c'est une zone humide qui a vu en quelques décennies l'agriculture se développer par le drainage des terres. Avant la révolution de 2011, le gouvernement prévoyait d'accroître la surface exploitée dans la région de Nefza et de Sejenane de 4 000 hectares. Le drainage des terres a, en quelques décennies, causé la disparition du lac, un important déclin des communautés végétales hydrophytiques, et une expansion des pratiques agropastorales à l'origine, entre autres, de l'introduction de *Crassula helmsii* qui aujourd'hui, envahit presque tous les habitats de la garâa (Rouissi et al., 2016). En dépit du niveau élevé de la pression anthropique, les habitats humides temporaires de la Garâa Sejenane gardent encore aujourd'hui une valeur conservatoire exceptionnelle avec une grande richesse en hydrophytes et en espèces patrimoniales, dont certaines sont à fort enjeu conservatoire (*Rumex tunetanus*, *Bolboschoenus glaucus*, *Pilularia minuta* et *Elatine macropoda*). En conséquence, le manque de statut de conservation du site du domaine de l'Etat privé tel que sa classification de site du domaine de l'Etat privé comme premier privé en Tunisie classé dans la liste RMASAR des zones humide et l'évolution des aménagements en cours ou prévus pour désenclaver la région et favoriser son développement économique, laisse peser des menaces majeures sur la Garâa Sejenane (i) une intensification du drainage, (ii) une intensification de l'invasion, de *Crassula helmsii* et *Cotula coronopifolia* et (iii) de graves impacts du chantier pour l'adduction en eau potable, à savoir que la garâa risque (1) d'être le déversoir des eaux usées sans un traitement performant en amont du rejet, et (2), de voir une extension de sa population engendrant une intensification des pratiques agropastorales, avec un renforcement du pompage de l'eau pour l'irrigation.

Le projet aura comme tâche de dresser l'état actuel de la biodiversité des deux sites et de dégager les causes essentielles de perturbation et de dégradation tout en mettant à la disposition des scientifiques et des gestionnaires les éléments nécessaires pour stopper ce fléau, classé ce site dans la liste RMASAR des zones humide comme premier site privé classé et développer une stratégie participative de conservation capable d'inverser les tendances dans le sens d'un équilibre à la fois écologique et socioéconomique.

Pour le deuxième site du projet qui est la réserve naturelle de Dar Fatma, la réserve est un hameau forestier situé à une dizaine de kilomètres au Nord-Est d'Aïn Draham. Le site présente une valeur conservatoire exceptionnelle. Il s'agit d'une petite tourbière très originale entourée de garrigues sèches d'*Erica scoparia* et de *Pteridium aquilinum*. Elle abrite des bryophytes considérés parmi les plus rares du Maghreb, comme *Sphagnum auriculatum* et *Aulacomnium*

palustre (Muller et al., 2010). Cette tourbière constitue un des très rares habitats tourbeux à sphaignes (genre *Sphagnum*). Elle abrite également des espèces très rares à l'échelle du pays telles qu'*Anagallis tenella*, des espèces classées NT dans la Liste Rouge de l'IUCN à l'échelle de l'Afrique du Nord (García et al., 2010): *Anagallis crassifolia*, *Baldellia ranunculoides*, *Eleocharis multicaulis*, *Potamogeton polygonifolius*, ainsi que 2 endémiques du Maghreb, *Bellis prostrata* et *Solenopsis bicolor*. Suite au relâchement sécuritaire après la révolution de 2011, la clôture qui protégeait la réserve a été détruite par la population locale qui n'a jamais été impliquée dans les programmes de conservation et de gestion de cette réserve. Ainsi, le site a subi une dégradation importante, la clôture n'est aujourd'hui toujours pas encore restaurée. Le site est soumis à un très ancien plan de gestion qui ne répond plus à la situation actuelle du site. Le projet actualisera le plan de gestion du site d'où l'élaboration d'un protocole de gestion et suivi de la biodiversité du site et de scénario de gestion avec un plan d'action qui pourra être mis en œuvre par les gestionnaires du site.

9. **Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes:** Si le bénéficiaire a déjà entrepris des activités, notamment en matière de communication des informations et/ou de consultation publique, fournissez les détails suivants:

Les seules activités entreprises sont celles de la préparation de la lettre d'introduction et la proposition complète et une réunion sur l'herbier et le Flora Week :

9 jan 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord
Réunion Faouzi Maamouri du WWF et Zeineb Ghrabi du RACT et INAT sur une idée de projet pour le Call du CEPF

15 jan 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord
Réunion Sami Dhouib du WWF avec Hela Guidara du DGF sur une idée de projet sur la conservation des plantes dans le cadre du call CEPF

18 janv. 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord
Première réunion Faouzi Maamouri et Sami Dhouib du WWF avec Zeineb Ghrabi du REACT et Amina Bouattour de la FST sur le CEPF Call

23 janv. 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord
Deuxième réunion de coordination et formulation des problématiques et objectifs de la proposition pour le call du CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT (le WWF, INAT, FST et REACT) constitueront les bénéficiaires et parties prenantes du call CEPF

30 janv. 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord
Troisième réunion de coordination et présentation du premier draft de la lettre d'introduction proposition pour le call du CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Buattour de la FST et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT.

6 Fev.2018, à la DGF à Tunis
Réunion, Sami Dhouib avec Hela Guidara de la DGF concernant le dernier draft de la lettre d'introduction du projet CEPF sur la conservation des plantes.

En plus de ces réunions, des contacts téléphoniques au sujet de la proposition du projet CEPF ont été entrepris avec la banque de Gènes de Tunisie, l'Arrondissement des forêts d'Ain Drahem (Sami Dhouib) l'université de Montpellier (Par Zeineb Ghrab et Amina Bouattour). Tous ces partenaires ont accepté de collaborer dans le projet.

14 févr. 2018

Soumission de la lettre d'introduction au CEPF

12 juin 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord

Quatrième réunion de coordination pour la préparation de la proposition complète du projet CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT

21 juin 2018, à l'INAT

Réunion de coordination pour l'élaboration d'un planning de travail sur la numérisation de l'herbier de l'INAT et le plan de travail pour l'herbier de Dar Fatma et Garaa Sejenne avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT et Majdi Kalboussi de l'Association TEN

4 juil. 2018, au Bureau du WWF Afrique du Nord

Cinquième réunion de coordination pour la préparation de la proposition complète du projet CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT. Des lettres de soutien d'acceptation de collaborer ensemble en tant que Sous-Bénéficiaire pour REACT et partenaire pour l'INAT et la FST

6 juil. 2018, à la DGF à Tunis

Réunion avec le directeur général des forêts sur la proposition complète du projet CEPF et qui a accepté de nous fournir une lettre de soutien pour collaborer positivement à ce projet et une deuxième réunion plus technique et en détail avec Mohmamed Nouioui le Directeur de la conservation de la DGF et la sous directrice de la conservation de la DGF Hela Guidara

10. Parties prenantes du projet: Cette section devra faire la liste des principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet. Ils devront comprendre les personnes ou les groupes qui:

- Sont directement et/ou indirectement affectés par le projet ou ont des «intérêts» dans le projet qui en font des parties prenantes; et
- Sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet (figurent parmi les exemples de parties prenantes potentielles les communautés affectées, les organisations locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités gouvernementales. Parmi les parties prenantes peuvent aussi figurer des responsables politiques, des entreprises, des syndicats, des universitaires, des groupes religieux, des organismes sociaux et environnementaux nationaux du secteur public et les médias).

Les principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet

- Direction Générale des Forêts (Ministère de l'Agriculture)

- L'INAT Tunisie Département Production végétale
- La FST Tunisie, Département de biologie
- L'association REACT
- Les étudiants des universités Tunisiennes, inscrits en écologie, biologie et physiologie végétale, botanique, phytatrie, pharmacie ...
- Les conservateurs des Parcs Nationaux de la Tunisie
- La population locale aux alentours de la réserve Naturelle de Dar Fatma
- L'Arrondissement des forêts d'Ain Drahem
- La population locale de Garaa Sejenane
- L'Arrondissement des forêts de Sejenane
- La Direction Général des Barrages (Ministère de l'Agriculture)
- Banque Nationale de gènes de la Tunisie
- Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la vie (Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement)
- Secrétariat de RAMSAR
- Banque de gènes Cagliari, Italie
- Université Saint Joseph de Beyrouth, Liban,
- Université de Montpellier,

11. **Programme de mobilisation des parties prenantes:** Cette section devra résumer l'objectif et les buts du programme. Décrivez brièvement les informations qui seront communiquées, dans quels formats, et les types de méthodes qui seront utilisées pour communiquer ces informations à chacun des groupes de parties prenantes identifiés. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Journaux, posters, radio, télévision
- Centres d'information et expositions ou autres affichages visuels et
- Brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non-techniques.

Pour le programme de mobilisation des parties prenantes du projet, le projet prévoit des activités de communications, d'informations et de mobilisations qui seront planifiés selon une stratégie de communication du projet qui sera élaborée dès le début du projet par l'unité de communication du WWF Afrique du Nord, et qui tracera toute les activités (sur site web, facebook, radio, télévision, communiqué de presse...) et les supports de communications et d'informations (porte-document, flyer, rollup, Brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non-techniques) qui assureront la visibilité du projet et des parties prenantes du projet des bénéficiaires et du bailleurs de fonds (CEPF). La charte de communication sur le support sera celle du WWF et du CEPF qui mettra à la disposition la charte et les logos à mettre dans les supports. En plus des supports de communication, tous les ateliers et événements du projet, en particulier les deux ateliers de démarrage et de clôture qui verront la participation de tous les acteurs du projet ensemble. Tous les ateliers et les événements qui seront organisés tout le long du projet assureront une grande mobilisation des parties prenantes concernées et assureront leurs visibilités par les supports de communication qui seront distribués et aussi les communiqués de presse des ateliers ainsi que les articles de presse qui paraîtront après les ateliers et évènements programmés dans le cadre du projet.

12. Méthodes de consultation: Cette section devra décrire les méthodes qui seront utilisées pour consulter chacun des groupes de parties prenantes identifiés dans les sections précédentes. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Entretiens avec les représentants des parties prenantes et les informateurs clés;
- Enquêtes, sondages et questionnaires;
- Réunions publiques, ateliers, et/ou discussions en groupes thématiques avec un groupe spécifique;
- Méthodes participatives
- Autres mécanismes traditionnels de consultation et de prise de décision.

Parties prenantes	Méthodes de consultation
Direction Générale des Forêts (Ministère de l'Agriculture)	Membre des deux comités du projet - COPIL (Réunion annuelle) et CLAG (réunion trimestrielle) en plus de la participation dans les événements du projet (ateliers, réunion, discussions en groupes thématiques ...) et aussi participer à l'atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales
L'INAT Tunisie Département Production végétale	Membre des deux comités) du projet - COPIL (Réunion annuelle) et CLAG (réunion trimestriel) en plus de la participation dans les événements du projet (ateliers, réunion, discussions en groupes thématiques ...)
La FST Tunisie, Département de Biologie	Membre des deux comités) du projet - COPIL (Réunion annuelle) et CLAG (réunion trimestrielle) en plus de la participation dans les événements du projet (ateliers, réunions, discussions en groupes thématiques ...)
L'association REACT	Membre des deux comités du projet - COPIL (Réunion annuelle) et CLAG (réunion trimestrielle) en plus de la participation dans les événements du projet (ateliers, réunions, discussions en groupes thématiques ...)
Les étudiants des universités Tunisiennes, inscrits en écologie, biologie et physiologie végétale, botanique, phytiatrie, pharmacie ...	Participeront aux ateliers et journées de formation thématique. Encadrement scientifique dans le cadre de leurs thèses Participation de quelques uns aux visites d'échanges
Les conservateurs des Parcs Nationaux de la Tunisie	Participeront aux ateliers et journées de formation thématique et participer à l'atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales

<p>La population locale aux alentours de la réserve Naturel de Dar Fatma</p>	<p>Entretiens semi structuré avec les représentants des populations de Dar Fatma, et participation aux ateliers de démarrage et clôture du projet et aux ateliers de sensibilisation et information sur les protocoles de conservation des plantes et aussi lors des ateliers participatives pour l'actualisation du plan de gestion de la réserve de Dar Fatma</p>
<p>L'Arrondissement des forêts d'Ain Drahem</p>	<p>Participation aux ateliers de formation sur la conservation des plantes et participation activement lors de l'actualisation du plan de gestion de Dar Fatma, aideront les étudiants lors des enquêtes, sondages et questionnaires de terrain sur Dar Fatma</p>
<p>La population locale de Garaa Sejenane</p>	<p>Entretiens semi structurés avec les représentants des populations de Graa Sejenane, et participation aux ateliers de démarrage et clôture du projet et aux ateliers de sensibilisation et information sur les protocoles de conservation des plante et aussi lors des ateliers participatives pour l'éventuel classement du site de Graa Sejenane dans la liste RAMSAR</p>
<p>L'Arrondissement des forêts de Sejen</p>	<p>Participation aux ateliers de formation sur la conservation des plantes et participation activement à l'éventuel classement du site de Graa Sejenane dans la liste RAMSAR, aideront les étudiants lors des enquêtes, sondages et questionnaires de terrain sur Dar Fatma</p>
<p>La Direction Général des Barrage (Ministère de l'Agriculture)</p>	<p>Réunion et entretien avec leurs représentants à Sejenane pour la discussion des éventuelles collaborations pour non aménagement de Garaa de Sejenane en PPI ou drainage, pour qu'elle reste naturelle classée en site RAMSAR. Et seront invités lors des ateliers de démarrage et de clôture du projet et aussi participer à l'atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales.</p>
<p>Banque nationale de gènes de la Tunisie</p>	<p>Réunion et discussions en groupes thématiques pour collaborer à la conservation des semences des plantes patrimoniales des deux sites et aussi participer à l'atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales</p>

Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la vie (Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement)	Réunions pour communiquer sur le projet et assisté à des réunions et groupe thématique sur des essais de multiplication des plantes in situ et ex situ et aussi participer à l'atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales
Secrétariat de RAMSAR	Contact pour faciliter l'axé et l'élaboration du data du Garaa Sejenane pour sa classification comme premier site RAMSAR privé
Banque de gènes Cagliari, Italie	Assurera l'encadrement des étudiants lors de la visite de formation
Université Saint Joseph de Beyrouth, Liban,	Assurera l'encadrement des étudiants lors de la visite d'échange
Université de Montpellier	Assura une formation annuelle de nos étudiants et collaborera à l'élaboration du Protocole de conservation des plantes et la multiplication in situ et ex situ

13. **Autres activités de mobilisation:** Cette section devra décrire toutes les autres activités de mobilisation qui seront entreprises, notamment les processus participatifs, la prise de décisions conjointes et/ou les partenariats entrepris avec les communautés locales, les ONG ou d'autres parties prenantes au projet. On pourra par exemple citer dans cette section les programmes de partage des bénéfices, les initiatives de développement communautaire, les programmes de réinstallation des populations et de développement et/ou les programmes de formation et de microfinance.

Plus spécifiquement, concernant les communautés locales au niveau des deux sites, le projet mettra en places des comités CLAG « Comité Local d'Appui à la Gestion ». Ces comités rassemblent les représentants des utilisateurs, autorités locales et personnes engagées pour la protection de la nature, et constituent un organe de consultation, puis à long terme une association locale pour la mise en œuvre et le suivi.

Ces comités qui se réunissent trimestriellement permettront aussi de discuter en amont les objections et des mécontentements auprès des populations locales des deux sites et proposera des solutions.

En plus pour le site de Dar fatma on aura l'actualisation participative du plan de gestion qui proposera des scénarios de conservation en concertation avec les populations et acteurs locaux ce qui diminuera les objections et mécontentement des populations locales. Un cadre fonctionnel (Process Framework) sera préparé dans le cadre du projet, qui permettra d'identifier les personnes éventuellement affectées par les modifications (et mise en œuvre) du plan de gestion, et de trouver des mesures pour limiter les éventuels impacts sociaux.

Pour le deuxième site, Garaa Sejenane, ça sera un peu délicat et les gestionnaires du projet suivront très près des populations locales propriétaires du site pour la préparation d'une charte de conservation du site en concertation avec ces populations locales. Les gestionnaires identifieront dès le début du projet les leaders et personnes influençant dans les deux sites afin de faciliter le contact et les concertations avec les populations locales.

14. **Calendrier:** Cette section devra présenter un calendrier indiquant les dates et les lieux où différentes activités de mobilisation des parties prenantes, notamment des consultations, des communications et des partenariats seront menés, et la date à laquelle ces activités seront intégrées dans la conception du projet.

Réunion Faouzi Maamouri du WWF et Zeineb Ghrabi du RACT et INAT sur une idée de projet pour le Call du CEPF , au Bureau du WWF Afrique du Nord	09/01/2018	
Réunion Sami Dhouib du WWF avec Hela Guidara du DGF sur une idée de projet sur la conservation des plantes dans le cadre du call CEPF au Bureau du WWF Afrique du Nord	15/01/2018	
Première réunion Faouzi Maamouri et Sami Dhouib du WWF avec Zeineb Ghrabi du REACT et Amina Bouattour de la FST sur le CEPF Call, au Bureau du WWF Afrique du Nord	18/01/2018	
Deuxième réunion de coordination et formulation des problématiques et objectifs de la proposition pour le call du CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtine Ben Haj Jilani de l'INAT (le WWF, INAT, FST et REACT) constitueront les bénéficiaires et parties prenantes du call CEPF, au Bureau du WWF Afrique du Nord	23/01/2018	
Troisième réunion de coordination et présentation du premier draft de la lettre d'introduction proposition pour le call du CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Buattour de la FST et Imtine Ben Haj Jilani de l'INAT. , au Bureau du WWF Afrique du Nord	30/01/2018	
Réunion, Sami Dhouib avec Hela Guidara de la DGF concernant le dernier draft de la lettre d'introduction du projet CEPF sur la conservation des plantes, à la DGF à Tunis	6/02/2018	
Quatrième réunion de coordination pour la préparation de la proposition complète du projet CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtine Ben Haj Jilani de l'INAT, au Bureau du WWF Afrique du Nord	12/06/2018	

Réunion de coordination pour l'élaboration d'un planning de travail sur la numérisation de l'herbier de l'INAT et le plan de travail pour l'herbier de Dar Fatma et Garaa Sejenne avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT et Majdi Kalboussi de l'Association TEN, à l'INAT	26/06/2018	
Cinquième réunion de coordination pour la préparation de la proposition complète du projet CEPF avec Sami Dhouib du WWF, Zeineb Ghrabi du REACT, Amina Bouattour de la FST et Imtinène Ben Haj Jilani de l'INAT. Des lettres de soutien d'acceptation de collaborer ensemble en tant que Sous-Bénéficiaire pour REACT et partenaire pour l'INAT et la FST, au Bureau du WWF Afrique du Nord.	04/07/2018	
Réunion avec le directeur général des forêts sur la proposition complète du projet CEPF et qui a accepté de nous fournir une lettre de soutien pour collaborer positivement à ce projet et une deuxième réunion plus technique et en détail avec Mohmamed Nouioui le Directeur de la conservation de la DGF et la sous directrice de la conservation de la DGF Hela Guidara, à la DGF à Tunis	6/07/2018	
Organisation de l'atelier de démarrage du projet pour 50 participants à Bizerte	26/12/2018	27/12/2018
Organisation de l'atelier de clôture du projet pour 50 participants à Ain Drahem	29/09/2021	30/09/2021
Organisation de la réunion annuelle du COPIL durant les trois ans du projet	26/12/2018	29/09/2021
Organisation des quatre réunions annuelles du CLAG durant les trois ans du projet	26/12/2018	29/09/2021
Organisation de l'atelier de présentation du rapport provisoire du plan de gestion par le consultant/ou Bureau d'étude, à Ain Drahem	25/04/2019	26/04/2019
Organisation de l'atelier de présentation et l'adoption, du rapport à Ain Drahem	09/05/2019	10/05/2019
Consultation et information de la population locale aux alentours du Garâa Sejenane du projet et de la charte de conservation des plantes du site	02/09/2019	30/09/2019
Organisation de quatre journées d'information, de sensibilisation pour l'intégration des populations locales dans les protocoles et scénarios de suivi de conservation des plantes des sites	02/05/2019	30/06/2019
Organisation d'un atelier national de réflexion entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, sur l'importance de la conservation ex situ et in situ des espèces patrimoniales	04/05/2021	05/05/2021

Organisation d'une formation sur la conservation des plantes pour les gestionnaires des aires protégées et la société civile locale de Garâa Sejenane et Dar Fatma	05/06/2019	06/06/2019
Organisation annuelle et durant trois ans, le stage FLORA WEEK sur la systématique et la conservation des plantes (3 sessions) pour 20 jeunes étudiants.	19/04/2019	19/04/2021

15. **Ressources et responsabilités:** Cette section devra indiquer quels personnels et quelles ressources seront consacrées à la gestion et à la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes. Qui au sein de l'équipe de projet sera chargé de réaliser ces activités ? Quel budget a été alloué à ces activités?

Mr Sami Dhouib et Mme Zeineb Ghrabi seront les premiers responsables du volet mobilisation et contact avec les parties prenantes. Le budget des 10 réunions et 7 ateliers et 3 stages de flora week sont inclus dans le budget global du projet.

16. **Mécanisme de résolution des différends:** Tous les projets qui déclenchent une politique de sauvegarde doivent fournir aux communautés locales et aux autres parties prenantes intéressées des moyens leur permettant de faire état d'un différend avec le bénéficiaire, l'équipe de mise en œuvre régionale concernée, le Secrétariat du CEPF ou la Banque mondiale. Les communautés locales affectées doivent être informées des objectifs de la subvention et de l'existence d'un mécanisme de résolution des différends. Les coordonnées du bénéficiaire, de l'Équipe de mise en œuvre régionale et du Responsable des subventions du CEPF doivent être rendues publiques, au travers d'affiches, de panneaux, d'avis publics ou d'autres moyens appropriés en langue(s) locale(s). Les différends relatifs au bénéficiaire doivent être communiqués à l'Équipe de mise en œuvre régionale et au Responsable des subventions du CEPF dans les 15 jours, et accompagnés d'une proposition de réponse. Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepfexecutive@conservation.org) ou par e-mail. Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse reçue du Secrétariat du CEPF, le différend peut être soumis à la Banque mondiale, au bureau local de la Banque mondiale. Veuillez décrire le mécanisme de résolution des différends que vous allez utiliser pour votre projet, et comment vous allez veiller à ce que les parties prenantes en aient connaissance.

Sur les deux sites, les Comités Locaux d'Appui à la gestion (CLAG) seront les principales assemblées où les doléances et différends seront discutés. Il est attendu que ces instances permettent la résolution de la plupart des problèmes, par le dialogue.

Si les problèmes et les objections ne sont pas résolus, Mr Dhouib concertera la Direction Générale des forêts et le secrétariat du CEPF afin de les informer et de trouver des solutions participatives avec tous les parties prenantes du projet lors d'une réunion COPIL extraordinaire.

Sur les deux sites, les habitants seront informés, dans les réunions de lancement ainsi qu'au moyen d'affichettes présentées dans les mairies de l'existence d'un mécanisme de résolution des différends. Les affichettes indiqueront, en arabe et français:

- L'existence des CLAG et les noms des personnes contact au sein de ce comité
- Le nom et le contact téléphonique du Chef de Projet du WWF, Sami Dhouib
- Le contact du représentant de l'Equipe Régionale de mise en œuvre, qui pourra être contacté si aucune solution n'est trouvée localement
- Enfin, information que les plaignants peuvent s'adresser au directeur exécutif du CEPF ou au bureau local de la Banque mondiale (les adresses email etc. seront fournies aux mairies qui pourront les communiquer sur demande aux plaignants).

17. Suivi et reporting: Cette section devra décrire tous les plans visant à associer les parties prenantes au projet (notamment les communautés affectées) ou des tiers indépendants au suivi des impacts du projet et des programmes d'atténuation. Décrivez comment et quand les rapports sur les résultats des activités de mobilisation des parties prenantes seront communiqués aux parties prenantes affectées ainsi que, plus largement, à l'ensemble des groupes de parties prenantes.

Le Comité Local d'Appui à la Gestion du projet (CLAG) aura comme objectif principal, la coordination permanente de gestion et de suivi du projet, elle constitue un espace de concertation régulière entre les parties prenantes pour assurer la bonne mise en œuvre, gestion et suivi du projet afin d'atteindre tous les résultats escomptés du projet. En plus des PV des réunions CLAG, Mr Dhouib assurera le partage et la diffusion des PV et des rapports des réunions et actes d'ateliers aux différentes parties prenantes. D'autre part l'équipe de communication du WWF Afrique du Nord assurera la diffusion et la communication des résultats et impacts du projet selon un plan de communication élaboré au début du projet.

Le chef de projet indiquera tous les six mois dans le rapport d'activité les actions mise en places spécifiquement et les problèmes éventuellement rencontrés.